DIRECTIVES ET DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES INITIATIVES DES HOMMES ET DES GARÇONS

DIRECTIVES À L'INTENTION DES DEMANDEURS

1. Nous encourageons les demandeurs à communiquer avec le ministère des Services à la famille s'ils ont des questions sur le programme de subventions pour les initiatives au profit des hommes et des garçons :

Courrier électronique : socialadvocacyinitiatives@gov.nu.ca

Édifice Arnakallak, n° 224
C.P. 1000, succursale 1240
Iqaluit, Nunavut
X0A 0H0

Téléc. : 867 975-5298

2. Il n'y a aucune date limite pour présenter votre demande, et celle-ci peut être soumise sur papier, par courriel ou par télécopie.
3. Vous recevrez ensuite une confirmation de sa réception.
4. Votre demande peut être remplie en inuktitut, en inuinnaqtun, en français ou en anglais.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif des initiatives pour les hommes et les garçons est de soutenir les initiatives communautaires axées sur l'élaboration de projets, de programmes ou de services de sensibilisation à petite échelle pour soutenir les hommes et les garçons qui sont vulnérables en raison d'expériences traumatisantes, et pour favoriser leur santé et leur guérison. Les projets doivent être fondés sur les valeurs sociétales inuites et doivent :

- Renforcer les capacités communautaires des groupes d'hommes et de garçons existants en privilégiant le perfectionnement des connaissances et des compétences traditionnelles ou communautaires, ainsi que la prise en compte des traumatismes, ou
- Renforcer les capacités communautaires pour créer de nouveaux groupes d'hommes et de garçons en privilégiant le perfectionnement des connaissances et des compétences traditionnelles ou communautaires, ainsi que la prise en compte des traumatismes.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les demandeurs admissibles doivent inclure les personnes, les organismes communautaires à but non lucratif et les municipalités qui orientent leurs efforts en vue de fournir des services ***réguliers*** aux hommes et aux garçons ou qui désirent mettre sur pied de ***nouvelles*** initiatives ciblant les besoins spécifiques en logement pour les hommes et les garçons.

PROJETS ADMISSIBLES

Voici certains types de projets admissibles à ce programme.

1) Des ateliers de sensibilisation et de compréhension des problèmes vécus par les hommes et les garçons.
   P. ex., les programmes de formation au rôle de parent, la gestion du stress, la gestion des émotions, la sortie du cycle de la violence interpersonnelle, etc.

2) Des initiatives qui mettent en relation les hommes et les garçons avec des possibilités de formation, de perfectionnement professionnel ou de renforcement des compétences traditionnelles, ou des possibilités d'emploi.
   P. ex., formation à la création d'un groupe d'hommes, rédaction de propositions, rédaction de curriculum vitæ, perfectionnement professionnel, programmes de mentorat, programmes de préparation au travail, etc.
3) Des initiatives qui aident les hommes et les garçons à accéder à des services de soutien, à renouer avec leur culture inuite ou à créer des espaces de rassemblement sans risque pour les hommes.
   P. ex., la création de sites Web publics pour des services communautaires, des activités de guérison culturelle, une émission de radio traditionnelle, ou la création d'un lieu de rassemblement communautaire pour les hommes, etc.
4) Des ateliers et des activités en milieu naturel qui permettent d'acquérir des compétences pratiques et de transmettre des connaissances traditionnelles.
   P. ex., la fabrication d'outils et d'équipements de survie traditionnels, les techniques de chasse et de survie, etc.

Le ministère des Services à la famille (MSF) met du financement à la disposition des projets communautaires à petite échelle. **Les projets ne doivent pas dépasser 20 000 $.**

Nous pourrions communiquer avec vous pour obtenir d'autres renseignements ou clarifications au sujet de votre proposition de projet.

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Matériaux pour les initiatives liées à des projets (c.-à-d., couture, chasse, fabrication d'outils, etc.)
- Fournitures et équipements pour un programme en nature (location de motoneige, de véhicule tout terrain, de tentes, de réchaud, etc.)
- Collations et nourriture traditionnelle
- Honoraires et rémunérations de personnes ainées
- Outils
- Photocopies, documents, manuels, etc.
- Animation
- Couts de location liés à la tenue des réunions des hommes

Veuillez noter que les dépenses doivent être directement associées au projet proposé et que le financement doit être utilisé pendant la période désignée.

DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Projets d'immobilisations
- Services publics et frais d'entretien
- Achats visant à approvisionner des banques alimentaires ou des soupes populaires
- Activités d'envergure internationale ou nationale

CRITÈRES ET PROCESSUS D'ÉVALUATION DES PROJETS

Les demandes seront évaluées par un comité que désignera la direction générale de la Division du mieux-être familial. La conformité d'une demande de subvention aux critères d'évaluation sera estimée sur la seule base des renseignements fournis dans le formulaire de demande.

Le comité d'examen pourrait communiquer avec le demandeur pour obtenir d'autres renseignements ou pourrait recommander d'autres programmes de financement auxquels ses projets pourraient être admissibles.

(N. B. – Le comité peut décider de financer un projet en accordant un montant inférieur au montant demandé)

Importance et portée du projet

- Comment le projet contribue-t-il à soutenir la santé des hommes et des garçons dans votre collectivité?
- Quels pourraient être les autres avantages du projet pour la collectivité?

- Quelle est la longévité présumée des bienfaits que le projet engendrera localement?
- Comment celui-ci sera-t-il déployé?
- De quelle façon son succès sera-t-il mesuré?
- Qui participera à sa mise en œuvre?

Soutien de la collectivité

- Quelle est l'ampleur de l'aide et de la participation locales que recevra le projet?
- Comment sensibiliserez-vous la collectivité et les autres collectivités au projet?
- Comment le projet renforcera-t-il les capacités communautaires?
- Les idées et les résultats seront-ils partagés avec d'autres collectivités?

Budget

- Les dépenses prévues dans le budget sont-elles raisonnables et réalistes?

Renseignements requis	
Nom officiel et but de l'organisme :	
Nom et titre de poste de la personne-ressource :	
Nom et titre de poste d'une autre personne-ressource :	
Adresse postale :	
Courriel :	**Téléphone :**
	Télécopieur :
Titre et brève description du projet (30 mots maximum) :	
Date de début du projet (jj/mm/aaaa) :	**Date de fin du projet** (jj/mm/aaaa) :
Budget total (voir feuille en annexe) :	**Financement total demandé :**

Description du projet (Prière d'ajouter des feuilles au besoin.)

Veuillez décrire ici votre projet ou joindre une proposition de projet. Veuillez fournir tous les renseignements qui nous aideront à évaluer votre projet et votre demande conformément aux lignes directrices pour les initiatives à l'intention des hommes et des garçons.

La description du projet doit comporter les éléments suivants :

1. Introduction : Présenter le projet et indiquer comment il aborde les questions de la santé et de la guérison des hommes et des garçons;

2. Membres de l'équipe : présentation des personnes qui participeront à la réalisation du projet et des raisons motivant leur participation.

3. **Détails sur le projet** : détails sur le projet, sa mise en œuvre, l'emplacement de son déploiement et sa durée.

4. Participation et bienfaits locaux : participation locale attendue au projet; bienfaits pour la collectivité; et autres initiatives d'aide locale déjà en place, s'il y a lieu; inclure au dossier de demande toute lettre d'appui au projet.

5. Communications : Décrivez comment vous informerez la collectivité à propos du projet et comment vous en partagerez les résultats quand il sera terminé.

Budget (A) (Veuillez détailler la ventilation des dépenses. Ajoutez d'autres feuilles au besoin.)	
Description	**Montant**
Dépenses pour l'exécution du projet (salaires, rémunérations, honoraires)	
Honoraires pour l'animation, frais de déplacement et d'hébergement, frais accessoires.	
Fournitures (Exemples : télécommunications, fournitures pour le programme)	
Administration (Les frais peuvent atteindre jusqu'à 10 % du cout total du projet. Les projets de plus de 50 000 $ doivent inclure des états financiers vérifiés, mais les frais d'audit peuvent être inclus dans les frais administratifs.)	
Comptabilité 10 %	
Total A :	

Autres sources de financement (B)			
Description	**Confirmé**	**En attente**	**Montant**
Total B :			

Apports en nature (C)	
Description	**Montant**
Total C :	
BUDGET TOTAL (A + B + C)	
MONTANT TOTAL DEMANDÉ AUX SERVICES À LA FAMILLE	

EXIGENCES EN MATIÈRE DE RAPPORTS

Au terme du projet, les prestataires devront soumettre par écrit un rapport financier et un rapport d'activité conformes aux exigences de la politique du ministère des Services à la famille en matière de subventions et de contributions; une copie de cette politique est accessible sur le site web des Services à la famille à https://www.gov.nu.ca/fr/services-a-la-famille.

Ces rapports peuvent être rédigés en inuktitut, en inuinnaqtun, en français ou en anglais.

Pour toute question concernant la production de ces rapports, nous invitons les bénéficiaires à communiquer avec la personne responsable du projet de lutte contre la violence familiale.

DÉCLARATION

J'atteste que tous les renseignements contenus dans la présente demande sont à ma connaissance véridiques et exacts, et que je n'ai aucun engagement inachevé découlant de projets antérieurs financés par le ministère des Services à la famille du gouvernement du Nunavut.

_____	_____
Votre nom, en caractères d'imprimerie	Nom du témoin, en caractères d'imprimerie
_____	_____
Votre signature	Signature du témoin
_____	_____
Date (jj-mm-aa) :	Date (jj-mm-aa) :

Avant de soumettre votre formulaire de demande :
☐Assurez-vous d'avoir rempli toutes les sections du formulaire.
☐Le dossier de demande d'un organisme sans but lucratif doit contenir une preuve que celui-ci est enregistré.